



Procès verbal du conseil d'Administration du lycée David d'Angers du mardi 5 avril 2022

Présents, Absents Excusés : Voir liste d'émargement jointe

Le Proviseur Après avoir constaté que le quorum était atteint (18 membres présents), le conseil est déclaré ouvert par Monsieur le Proviseur à 18h20.
Affaire suivie par :

Madame Malika Houari sera la secrétaire de séance
Monsieur le Proviseur procède à la lecture de l'ordre du jour.

Téléphone
02.41.88.49.61

Fax
02.41.86.83.44

Courriel
Ce.0490001K@ac-nantes.fr

1, rue Paul Langevin
BP 63504
49035 ANGERS CEDEX
01

Rappel de l'ordre du jour :

Domaine pédagogique

Domaine logistique

- *Voyage scolaire à Paris (club astronomie)*
- *Exercice 2021*
 - DMB pour information 2021
 - Compte Financier 2021
 - Affectation du résultat 2021
- *Exercice 2022*
 - DMB pour information 2022
 - PAREO 2022
 - Conventions de mandats de la Région : matériel de SVT et débroussailleuse
 - Contrats de location des photocopieurs
 - Marché papeterie 2022-2023

Questions diverses

M. le Proviseur remercie Mme MEREL pour le PV précédent.
Mme Moreau qui doit quitter le Conseil en cours, demande à ce que la rencontre avec M. le DASEN fasse partie des discussions introductives puisqu'elle faisait partie de la délégation reçue.

- Rencontre avec M. le Directeur Académique

Mme Simonneau, représentante des Parents d'Elèves PEEP, s'interroge sur la rencontre avec M. Le DASEN, et l'invitation faite aux parents. Il apparaît que les fédérations de parents d'élèves n'aient pas été invitées. Mme METAYER, FCPE, précise avoir eu l'information mais il y a eu un malentendu sur le représentant qui devait s'y rendre. Monsieur le Proviseur précise qu'il essaiera quand même de savoir pourquoi les représentants de la PEEP n'étaient pas dans la boucle.

Mme MOREAU relate cette rencontre avec M. Le Directeur Académique et ses adjoints à laquelle étaient présents Mme Mothon, M. Commère et elle-même. Concernant les discussions et demandes formulées par les personnels :

- un volume horaire plus importants que la DGH proposée
- les difficultés rencontrées dans les disciplines rencontrées.

Un différentiel concernant l'estimation des effectifs élèves est constaté entre ceux présentés aux administrateurs et ceux de la direction académique, ce qui explique une lecture différentielle des chiffres liées à la dotation.

M. le Proviseur suggère que le différentiel peut être lié à la présence du Lycée de la Nouvelle Chance.

Monsieur le Proviseur imagine que les caractéristiques de l'établissement (nombre de groupes d'options mathématiques, forte attractivité des options langues anciennes) faisaient partie des arguments de la délégation.

Mme Moreau souligne que les efforts faits par l'établissement ont été reprecisés lors de cet échange.

L'échange s'est conclu par un accord sur une dotation complémentaire de 4h30, sans savoir si cela concernera des heures postes ou HSA.

M. le Proviseur indique qu'il serait préférable, bien entendu, que cette dotation se fasse sur des heures postes mais qu'il réfléchira sur les choix pédagogiques qui seront faits ou à faire et qui seront mis à l'ordre du jour des discussions dans les futurs conseils pédagogiques.

- **Demande relative au 3ème poste de CPE**

M. Le Proviseur indique qu'il prend acte du refus qui lui a été signifié. Nonobstant, il entend prolonger la demande de l'établissement, en accord avec l'équipe de Conseillères Principales d'Éducation. Une demande de dotation temporaire d'un poste provisoire de contractuel ou d'un demi-poste ou d'un alternant est envisagée et sera envoyée au Secrétaire Général de l'Académie.

M. le Proviseur indique avoir fait un document argumenté et chiffré pour motiver sa demande initiale. La réponse formulée par le service académique gestionnaire est en accord avec les effectifs d'élèves et d'internes mais ce sont les moyens qui ne sont pas suffisants pour obtenir une réponse favorable.

Mme THEBAUD demande des précisions concernant la proposition d'un étudiant qui pourrait générer une surcharge de travail puisque nécessite d'être formé. Monsieur le Proviseur indique qu'il serait envisagé de lui confier un périmètre « niveau », l'idéal étant un poste de CPE.

M. le Proviseur précise avoir déjà fait cette demande dès son arrivée en réponse aux sollicitations des CPE. M. le Proviseur conclut qu'il demandera, de nouveau, cette demande.

1 – Approbation du Procès-Verbal du CA du 3 mars 2022

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 3 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

PV soumis au vote - approuvé à l'unanimité – 18

Présentation de la DBM 2021 - pour information

2- Présentation du compte financier – Pour Vote

M. Decoux présente le compte financier. Il établit un focus des points remarquables. Il présente ainsi le rapport de gestion et rapport du comptable.

Mme SIMONNEAU, représente PEEP, demande des précisions concernant la comptabilité des effectifs élèves et des internes hébergés.

M. Decoux précise que ne sont pas comptabilisés les internes hébergés scolarisés dans d'autres lycées.

M. le Proviseur précise que ne sont pas comptabilisés les élèves de MLDS et LNC et fait remarquer que l'augmentation du nombre de boursiers indique la dégradation des conditions sociales.

M. Decoux fait le parallèle entre l'augmentation du nombre d'élèves et le ratio DACF qui stagne.

M. le Proviseur indique qu'il y a une augmentation de la part d'élèves de milieux défavorisés. Monsieur le Proviseur fait remarquer la corrélation entre les données étudiées à l'occasion de la rédaction du contrat d'objectifs, de l'évaluation interne, du bilan de l'année voté en septembre, etc.

Monsieur le Proviseur signale qu'en dépit de ces constats sur l'évolution du public accueilli, nous ne consommons pas tous les crédits d'aides financières, et ce malgré les communications faites par l'établissement, demandes d'information formulées par les administrateurs (site du lycée, lettre d'engagement sur les projets voyages).

Mme Guillenteguy propose que cela soit rappelé par les PP à la rentrée. M. le Proviseur indique que c'est une possibilité à envisager.

Mme THEBAUD précise que les annulations de voyages peuvent expliquer aussi la baisse de l'utilisation des aides financières. Une augmentation des bénéficiaires des bourses est constatée (taux et nombre de bénéficiaires). Elle s'interroge sur l'impact des filières STMG et demande s'il est possible d'avoir les taux de boursiers sur cette filière. M. le Proviseur indique qu'il lui sera aisé d'avoir ce chiffre mais qu'il n'avait pas prévu cette question précise. Si on lui rappelle la prochaine fois, il communiquera une petite étude rapide et un comparatif enseignement général – enseignement technologique.

Concernant les aides financières, M. Decoux précise qu'il y a une réelle différence entre le collège et le lycée, et qu'il n'y a pas de fongibilité entre les établissements.

M. le Proviseur insiste sur l'augmentation substantielle du simple au double des coûts liée à la viabilisation depuis février 2021, en particulier l'électricité. Les chiffres permettent ainsi de constater que cela n'est pas corrélé à une hausse de consommation mais à une augmentation tarifaire.

Au vu des prévisions, M. Decoux indique qu'en mai, la totalité du budget sera consommé. Il précise qu'un marché pour l'électricité a été passé pour l'ensemble des établissements. Monsieur le Proviseur rappelle que les lycées et collège ne doivent pas être les seuls concernés par les problématiques financières qui se présentent à l'horizon.

M. Pilet, représentant de la ville d'Angers, confirme qu'en effet les municipalités font aussi face à de tels défis.

M. le Proviseur se questionne sur les postes sur lesquels faire des économies, introduit également la question des augmentations liées au coût des denrées alimentaires.

M. Plaçais suggère, au vu de la superficie des toits de l'établissement, l'installation de panneaux solaires et de la technologie photovoltaïques.

M. le Proviseur précise qu'il y a des consommations incompressibles.

M. Ruet, représentant des élèves, demande quelles sont les perspectives au-delà de mai.

M. Decoux répond que l'utilisation des fonds de roulement sera faite jusqu'à extinction. Il informe, également, de l'augmentation du coût denrées et de la pénurie déjà constatée pour certains produits, ou à minimum, le rationnement par les fournisseurs.

Mme MOREAU quitte le CA à 19h30

Présentation du compte financier soumis au vote-

Approuvé à l'unanimité – 17

Mme THEBAUD questionne le dispositif d'ERAMUS. M. le Proviseur en présente le contenu, indique qu'il n'y a pas de sélection particulière et qu'une participation résiduelle est demandée aux élèves.

L'analyse de l'évaluation en jours de fond de roulement permet de dire que c'est une situation critique.

M. le Proviseur salue la nouvelle présentation pédagogique faite par M. Decoux qui teste un nouvel outil de présentation du compte financier.

3- Présentation de l'affectation du résultat – pour VOTE

Adopté à l'unanimité – 17

Présentation de la DBM 2022- pour information

4- Présentation du PAREO-Plan Annuel Régional D'équipement 2022 pour VOTE –

Adopté à l'unanimité – 17

5- Présentation des conventions de mandats de la Région : matériel de SVT et débroussailleuse – 2022 pour VOTE

Adopté à l'unanimité – 17

6- Présentation des contrats de locations des photocopieurs – pour VOTE

Adopté à l'unanimité – 17

Mme SIMONEAU quitte le CA à 20H

7- Présentation de l'avenant à la convention avec le lycée Renoir

Adopté à l'unanimité – 16

8-Présentation du Marché Papeterie-Société LYRECO 2022-2023

Adopté à l'unanimité – 16

9-Budget Voyage Scolaire « club astronomie » - 5 mai 2022

Adopté à l'unanimité – 16

2 actes sont établis.

M. le Proviseur, présente, pour l'option Théâtre, une demande de Mme PHARO qui souhaite faire des achats pour la représentation d'une pièce.

Questions diverses

M. le Proviseur remercie l'OLDA pour sa contribution pour l'anniversaire des 60 ans de l'Académie.

M. LEGOIX, représentant de l'OLDA, remercie à son tour M. le Proviseur et M. Jannièrre pour les facilités accordées pour la tenue de leurs activités. Il présente le voyage pédagogique au Canada qui concerne 50 élèves sur 53 du 13 au 21 avril 2022. Il présente le partenariat DEMOS, en lien avec la Direction Académique et remercie la Ville d'Angers pour la subvention accordée à l'occasion du 40eme anniversaire de l'OLDA. M. le Proviseur rappelle le partenariat entre L'OLDA et l'atelier musique, sous l'égide de Mme De COURCEL.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur clôt le Conseil d'Administration à 20h30.

Le secrétaire,
Mme HOUARI Malika

Le Président,